
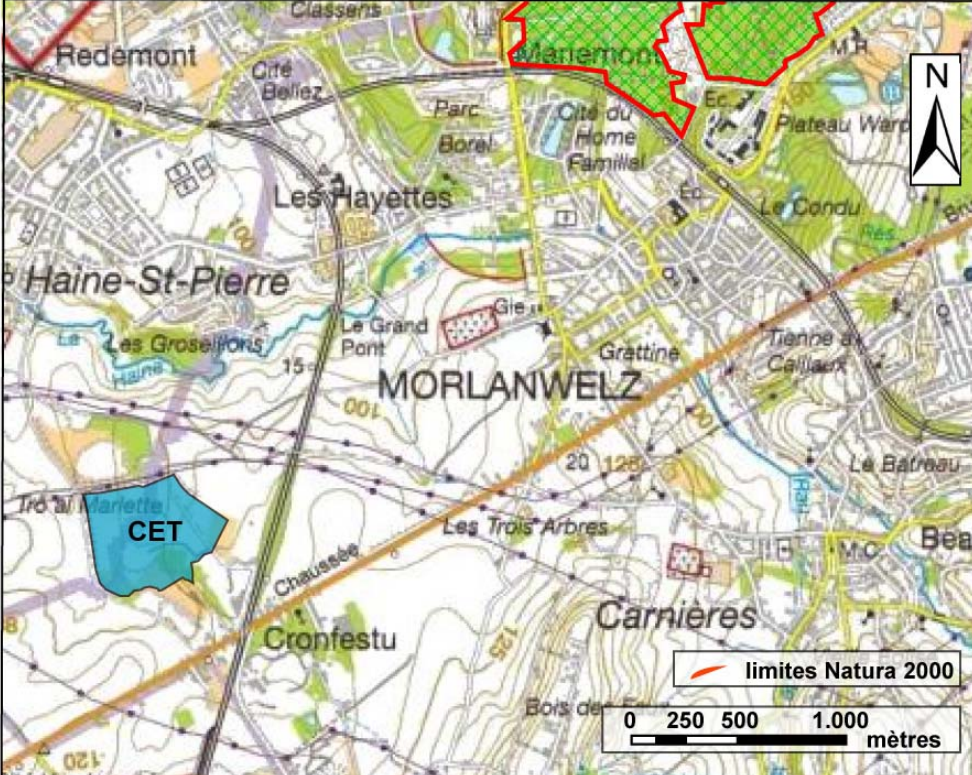
	<b>C.E.T. DE CRONFESTU</b>	
	<b>Faune et Flore</b>	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 7 février 2007	
<a href="http://www.issep.be">www.issep.be</a>		

Thème :	Description de la faune et de la flore présentes dans les environs du C.E.T. de Cronfestu.
<b>Inventaire des sites d'intérêt écologique</b>	<p>Le C.E.T. de Cronfestu se situe dans un territoire où alternent zones agricoles et espaces bâtis et/ou industrialisés. Les espaces agricoles ne recèlent qu'une faune et flore peu diversifiées. Les seuls endroits où l'on peut trouver une certaine diversité sont les terrains industriels abandonnés : friches, terriils, carrières.</p> <p>Il est impossible de préciser s'il existait des milieux possédant un intérêt faunistique et/ou floristique avant le remblayage de la carrière.</p> <p>L'inventaire des sites de grand intérêt biologique (SGIB) ne révèle la proximité immédiate que de deux sites remarquables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sablière du Bois des Faux (SGIB 684, 2.000m vers l'est) ;</li> <li>❖ Mont de la Justice (SGIB 143, 4.800m vers l'ouest).</li> </ul> <p>La zone Natura 2000 BE 32016 dite «Forêt de Mariemont» est située à environ 2.500m au nord-est du C.E.T.</p> <p>Ces trois sites sont situés à des distances suffisantes pour conclure en l'absence de risque d'impact.</p>
<b>Faune</b>	<p><b>1 <u>Caractérisation du site</u></b></p> <p>On observe quelques espèces d'oiseaux sur le site tels que le petit gravelot (<i>Charadrius dubius</i>) et la bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>). Le renard (<i>Vulpes vulpes</i>) fréquente le site afin d'y chasser lapins et rongeurs. La faune rencontrée est traditionnelle à ce type de milieu : fauvettes, mésanges, grives, merles noirs, tourterelle des bois et pic épeiche.</p> <p><b>2 <u>Caractérisation autour du site</u></b></p> <p>Les zones agricoles entourant le C.E.T. abritent la faune habituelle de ces milieux : perdrix grise (<i>Perdix perdix</i>), bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>), alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>).</p>
<b>Flore</b>	<p><b>1 <u>Caractérisation du site</u></b></p> <p>Avant leur comblement par le C.E.T., la partie centrale des anciennes carrières était occupée par un boisement dense où l'on rencontrait une aulnaie et une charmaie. Les charmes étaient accompagnés de diverses essences telles que des érables sycomores (<i>Acer pseudoplatanus</i> L.), des merisiers (<i>Prunus avium</i> L.), des frênes (<i>Fraxinus excelsior</i> L.) ou quelques robiniers (<i>Robinia pseudoacacia</i> L.).</p> <p>Les travaux de réhabilitation du C.E.T. en 2004 ont nécessité d'importants terrassements qui ont modifié l'aspect floristique du site et de ses alentours immédiats. Nous ne possédons pas encore de données concernant la flore qui a recolonisé le site alors.</p> <p><b>2 <u>Caractérisation autour du site</u></b></p> <p>Les zones cultivées s'étendent largement d'est en ouest du C.E.T. Il s'agit essentiellement de cultures de céréales en grandes parcelles, séparées par des chemins agricoles parfois bordés de fourrés épineux (aubépine, prunelliers, églantiers, ...). Une partie des cultures situées à l'ouest du C.E.T. connaissaient des problèmes de dépérissement dus à des dégagements de biogaz en provenance du massif de déchets.</p> <p>Des prairies sont essentiellement concentrées au nord du C.E.T. Les anciennes carrières sont actuellement entièrement arborées. Le boisement, souvent naturel, est généralement constitué d'un dense et jeune taillis de bouleaux et de saules auxquels se mélangent quelques cornouillers sanguins, aubépines et églantiers. Les carrières ayant été remblayées par des dépôts crayeux</p>

	<p>présentent une flore à caractère calciphile. Une espèce comme l'origan (<i>Origanum vulgare</i> L.) y est abondante. On observe également une orchidée, la double-feuille (<i>Listera ovata</i> (L.)R.Brown). On retrouve également plusieurs peupleraies qui sont établies dans les environs du C.E.T.</p>
<p><b>Natura 2000</b></p>	<p>Natura 2000 est un réseau communautaire de zones de protection de la nature créé en vertu de la directive 92/43/CEE « Habitats ». Ce réseau inclut également des zones désignées en vertu de la directive 79/409/CEE « Oiseaux » et vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés en Europe.</p>  <p>Comme le montre la carte ci-dessus, tirée du site cartographique du réseau Natura 2000, il n'y a pas de zone classée à moins de 2.500 m du C.E.T. Tout impact de ce dernier sur le réseau Natura 2000 peut donc être écarté.</p>
<p><b>Références</b></p>	<p><a href="http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/">http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/</a>  <a href="http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibwn2005des.pl?CODE=BE32016">http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibwn2005des.pl?CODE=BE32016</a>  <a href="http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.sgib.map.pl?NVLCOM=BINCHE">http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.sgib.map.pl?NVLCOM=BINCHE</a>  <a href="http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.sgib.map.pl?NVLCOM=MORLANWELZ">http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.sgib.map.pl?NVLCOM=MORLANWELZ</a></p>